

un intérêt accru dû en tenant compte d'un très grand nombre d'éléments, notamment nos liens traditionnels et historiques, notre proximité géographique, les investissements croissants de capitaux canadiens, nos relations commerciales, l'accroissement du tourisme canadien, le nombre croissant d'immigrants de premier ordre des Antilles, l'expansion des programmes d'aide canadienne aux Antilles du Commonwealth, notre participation nouvelle à la Banque de développement des Antilles et bien d'autre éléments. Le seul fait de notre visite a démontré que le Gouvernement canadien s'intéresse fort à cette région et tenait à connaître les divers points de vue des dirigeants locaux. Bref, tout cela a largement contribué à dissiper certains soupçons non fondés que j'ai décrits.

Dans ce contexte, j'aimerais souligner l'utilité du rapport sur les relations canado-antillaises préparé par le comité sénatorial permanent des affaires étrangères. Son président, le sénateur Aird, a donné son approbation aux travaux du comité, et je l'appuie vigoureusement. Il a mentionné, en particulier, les sénateurs Grosart et Robichaud, et d'autres.

Je dois dire aux membres du comité qu'on m'a interrogé à ce sujet à maintes occasions. Naturellement, je répondais qu'il s'agissait d'un rapport de comité qui ne reflétait pas nécessairement dans tous les détails les vues du Gouvernement et que celui-ci en étudiait les recommandations, et c'est bien ce qui se fait. Cependant, j'ai pu indiquer que le rapport lui-même, la somme de temps et de travail que les membres du Sénat sous la présidence du sénateur Aird y ont consacrés, et leur volonté d'entendre les témoignages d'un grand nombre d'autorités éminentes sur le sujet des Antilles du Commonwealth, révélaient de façon concrète l'intérêt véritable qu'on porte, au Canada, à cette région. Je pourrais ajouter que même si certaines des opinions particulières énoncées dans le rapport du comité sénatorial n'étaient pas également partagées par tous les dirigeants antillais, leurs compliments ont été très peu flatteurs en ce qui concerne l'excellence, la portée et l'équilibre du rapport.

Il y avait évidemment eu des malentendus dans les pays des Antilles du Commonwealth au sujet de l'offre canadienne d'un fonds d'assistance agricole de cinq millions de dollars. On avait critiqué fortement ce projet au cours de l'année. Toutefois, quand j'ai expliqué qu'il fallait juger quant au fond l'offre canadienne, qu'elle n'avait rien à voir à la question des réductions tarifaires relatives au sucre, -- que ce fonds était renouvelable -- et qu'elle pouvait être en bonne partie inconditionnelle et représentait une volonté sincère de la part du Gouvernement canadien d'offrir une aide généreuse à un secteur auquel les États des Antilles du Commonwealth accordent une haute priorité, l'accueil accordé à la proposition canadienne est vite devenu enthousiaste et c'est au sujet de cet accueil que je cite ce qui suit. Tous les gouvernements ont bien accueilli l'idée d'un fonds de développement agricole et bien entendu, cela était annoncé dans le rapport de notre comité. Nous avons eu des échanges utiles sur la meilleure façon de faire fonctionner ce fonds. Certains pays de cette partie du monde ont exposé des points de vue différents, par exemple, sur les voies hiérarchiques à suivre, mais je suis convaincu que ces problèmes seront bientôt résolus et que le fonds va commencer à fonctionner sans tarder.

Je pourrais dire quelques mots des investissements, puisque c'est un sujet qui figurait en première place dans le rapport de notre comité. Je n'ai pas rencontré un seul gouvernement antillais qui n'ait souhaité davantage d'investissements canadiens.